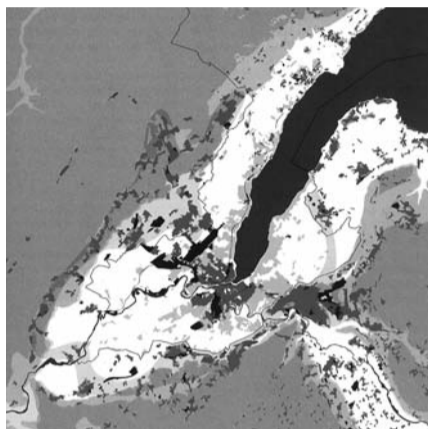




2 Éditorial Densification et qualité Robert Cramer



Conservation ou conservatisme? Bernard Zumthor

3 Genève-Annecy: des étudiants d'ici étudient le patrimoine de là-bas Pauline Nerfin

Lectures Jean-Pierre Lewerer



4 À la découverte de la vallée de Conches, terre gothique et baroque Evelyn Riedener

Destruction-reconstruction au Grand-Lancy Michel Brun Isabelle Brunier

Densité et patrimoine, un défi qualitatif ?

La notion de(s) patrimoine(s) historique(s), comme celle du paysage, est au carrefour des représentations de tout un chacun. Par définition, la « modification » de toute situation construite est un acte dérangeant. Il questionne, il inquiète, il procède, il se présente à chaque moment, jusque dans la sauvegarde et la restauration-même du patrimoine bâti.

*On ne peut humaniser la quantité
qu'en articulant le nombre
avec sensibilité*
Aldo van Eyck

Si la notion de densité est sujette à de vives controverses, liées souvent à des a priori, c'est parce qu'elle met en jeu des dimensions spatiales, patrimoniales, sociales, politiques et individuelles. Certains y voient une chance, voire une nécessité, d'autres une croissance mal maîtrisée. Deux récentes votations – sur l'aménagement du territoire¹ et sur l'immigration² – ont révélé à cet égard d'importantes fractures au sein de la population. Si l'on estime que d'ici 2050, plus de 70% de la population mondiale habitera dans les villes, cette concentration produira alors un tournant historique majeur, notamment au niveau des ressources d'énergie, des inégalités urbaines, de la pérennité des patrimoines naturels, agricoles et construits, comme du vivre-ensemble. De plus elle imposera d'établir plus de liens, spatial et social, comme contrepoint aux inégalités urbaines³.

Au sein de notre association et dans les milieux du patrimoine, le débat est vif. Il porte sur le type de croissance (maîtrisable et durable) constaté ou attendu et sur les impacts patrimoniaux. L'objectif de 50 000 logements à l'horizon 2030 est ambitieux pour les uns, voire trop volontariste, car risquant de créer des déséquilibres. Pour d'autres, ce pourrait être une opportunité, à condition que la qualité soit au rendez-vous.

La protection des paysages concurrence-t-elle celle du patrimoine ?

Le propos, ici, tente de mettre en évidence différentes échelles des planifications cantonales, régionales et nationales en cours, pour mieux les comprendre. Notamment celles qui concernent les recommandations fédérales pour la protection des espaces naturels et agricoles voulues par la nouvelle loi de l'aménagement du territoire (laLAT) et le Projet de territoire suisse⁴. Dans certains cantons, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) exige à la fois une politique de *dézonage* des surfaces constructibles et invite les agglomérations à « urbaniser vers l'intérieur des zones urbanisées ». Ces exigences ne sont pas sans poser un certain nombre de contradictions. Celles-ci étant d'ailleurs un lot récurrent dans le domaine de l'urbanisme, discipline qui se confronte souvent à la loi des contraires (dialectique). Aussi, les recommandations de la Confédération font surgir des rapports de tension avec le patrimoine bâti.

Pour Genève, les nouvelles directives de la Confédération ont obligé le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) à réviser son Plan directeur 2030, et à réduire de moitié le déclassement de 500 hec-



Entre Jura et Salève, le territoire du cœur de l'agglomération franco-valdo-genevoise, souhaitée compacte, verte, multipolaire et solidaire.

tares de zone agricole, initialement prévue à urbaniser. Sur les 265 hectares restant, presque deux tiers sont quasi déjà en cours de projets autorisés ou en construction, en vue de réaliser de nouveaux quartiers (Cherpines, Communaux d'Ambilly, Vergers, Étang, Grands-Esserts, etc.). Où donc alors faut-il construire ?

On peut observer de nombreux espaces délaissés ou résiduels dans la couronne périurbaine genevoise, où l'on trouve des densités globales entre 0.8 et 1.5 (rapport entre espace constructible et surface habitable). Alors que la ceinture fazyste du XIX^e siècle se situe entre 2 et 2.8, et la Vieille Ville à 3.3. Cette lecture de la densité suffit à démontrer que la ville historique est plus dense que la couronne suburbaine. Pourtant cette dernière a pris de fait deux à trois fois plus de surface au sol que le centre urbain. Au-delà des choix en cours posés par le Plan directeur cantonal, tout comme les choix des communes, la densification vers l'intérieur des zones constructibles, recommandée par l'ARE, devrait nous inciter à modifier les stratégies de densification dans cette « entre-ville »⁵ du périurbain ou encore dans les zones résidentielles (villa) de très faible densité. Pour l'hyper-centre, il y a lieu d'y aller prudemment et différemment, on l'a vu avec le problème des surélévations par exemple⁶.

Une coexistence des formes à échelle humaine

Au travers des nouvelles questions urbaines, telles la mobilité ou la transition énergétique, le patrimoine donne l'opportunité d'une nouvelle approche de la réparation, de la trans-

formation ou de l'ajout, de nouvelles formes de coexistence sont possibles. Dit à la manière de Francois Loyer, ce paradigme devient source d'inspiration, d'invention et de débat sur la fabrication de la ville : « La disparition du continuum urbain n'est pas un problème en soi – bien des époques l'ont pratiqué avant nous. C'est plutôt la confusion ou l'incertitude dans la définition des limites (un thème récurrent dans l'histoire urbaine !) qui apparaît préoccupante et demande à être traitée. La ville contemporaine n'est pas l'anarchie, elle ne vit pas sur ce dynamisme destructeur qu'on lui prête volontiers, mais bien sur un ensemble de règles complexes qui cherchent à faire coexister des densités et des modes de vie distincts au sein d'un même organisme global. »⁷

Mis en relation avec notre situation franco-valdo-genevoise du Grand Genève⁸ (projet d'agglomération), on se trouve tiraillé entre la demande sociale et culturelle, celle d'une stabilité des formes et des paysages, et la nécessité de répondre aux besoins de la population, de se loger, de travailler, de se déplacer et se nourrir qu'incarne l'urbanité. Qu'on le veuille ou non, nous sommes pris dans une dynamique d'intérêts multiples et différents que l'urbanisme devrait réguler. C'est une situation complexe et difficile dans laquelle le patrimoine n'est pas seul en jeu. Car les attentes en matière de logement, d'emplois, de qualité environnementale et de politique de services (santé, formation, culture, agriculture, etc.) pèsent sur le programme des planifications en cours⁹.

Marcellin Barthassat
suite en page 2



Densification et qualité

Oublions toute fausse modestie et n'hésitons pas à l'affirmer, ce numéro d'Alerte est fort courageux. Il se confronte à un sujet d'une actualité brûlante, celui de la densification. Merci donc à Marcellin Barthassat et à Bernard Zumthor d'avoir relevé le défi de s'exprimer sur ce thème.

Si j'évoque une démarche «courageuse», c'est pour une double raison. D'une part, en milieu bâti, la densification implique des modifications susceptibles de porter atteinte au patrimoine, l'article de Michel Brun et Isabelle Brunier, consacré au Grand-Lancy, l'illustre parfaitement. En milieux naturels ou agricoles, la densification implique souvent une atteinte au paysage. Alors, la densification est-elle à combattre par principe? Pas si simple!

Comme le rappelle Marcellin Barthassat dans une modeste note en bas de page, Patrimoine suisse a soutenu en votation populaire la modification de la loi sur l'aménagement du territoire qui préconise «l'urbanisation vers l'intérieur». À nous maintenant d'assumer cette apparente contradiction.

Au-delà de cette volonté de se confronter à une question difficile, il y a une

seconde raison qui permet de qualifier de courageuse une réflexion sur le thème de la densification, il s'agit de l'actualité. Au moment où ce numéro d'Alerte a été envoyé à l'imprimerie, trois plans localisés de quartier, contestés par des référendums, faisaient l'objet d'un débat devant être tranché lors des votations du 4 mars dans trois communes différentes. Quels que soient les résultats de ces consultations, la prudence commanderait, à tout le moins, de se taire. Nous nous devons toutefois de relever le défi. Comme le dit Bernard Zumthor, nous construisons aujourd'hui le patrimoine de demain, «les apports de notre temps sont tout aussi significatifs que ceux des temps antérieurs». Il n'y a pas d'antinomie entre la volonté de conserver notre patrimoine et le développement nécessaire de l'agglomération.

La réconciliation entre ces objectifs apparemment contradictoires tient en un mot, «la qualité». Qu'implique ce terme? Nos auteurs ouvrent des pistes de réflexion que je vous invite à parcourir avec eux.

Robert Cramer

Président de Patrimoine suisse Genève

Conservation ou conservatisme?

Il existe chez certains défenseurs du patrimoine, souvent parmi les plus virulents «amis des vieilles pierres», une étrange propension au paradoxe qui les conduit parfois à méconnaître l'histoire et ses engrenages au nom de la sauvegarde de ses témoins bâtis. Bizarrerie qui se manifeste particulièrement lorsque se pose la question du degré d'intervention possible sur l'objet protégé.

Cette mécompréhension, hélas trop courante, soulève un problème qui présente des implications théoriques, déontologiques et idéologiques plus profondes qu'il pourrait paraître au premier abord. Il s'agit du dilemme fondamental qui sous-tend toute action de sauvegarde du patrimoine: *historique* par définition, l'objet patrimonial ne peut être soustrait à la logique contextuelle *instable* de l'histoire.

Cette tautologie signifie que l'histoire dont nos *monuments* sont la substance, les repères et la mémoire¹ est un *processus* temporel mobile, une dynamique de transformation, d'évolution si l'on préfère, même si l'on croit à l'éternel retour... L'histoire et notre environnement qui en est le produit sont perpétuellement en situation de métamorphose. Leur déroulement ne se coagule pas dans une succession d'immobilités, d'états aboutis. Du fait de l'évolution des idées et des usages, nous sommes partie de ce mouvement de «continuité dans le changement» qui empile ses strates sur les couches précédentes. Cela signifie tout simplement que les apports de notre temps sont tout aussi significatifs que ceux des temps antérieurs. Ni mieux, ni moins bien (ça, c'est affaire de subjectivité!), mais tout autant *porteurs de sens* historique *objectif*.

C'est pourquoi, en matière de conservation du patrimoine, indépendamment des questions de législation ou de procédure, il sera toujours impératif de mesurer la meilleure adéquation possible entre les qualités intrinsèques de l'objet et le projet de restauration, rénovation ou transformation auquel on soumette, la réalisation effective ne pouvant être déterminée qu'en *conséquence*.

De l'objet au projet

Cet équilibrage entre le désirable et le possible s'imposera dans *chaque cas* et selon des critères à identifier ou à redéfinir *chaque fois* en fonction des propriétés historiques *particulières* de l'édifice ou du lieu sur lequel on intervient ainsi que du contexte environnemental ou social dans lequel on agit, c'est-à-dire en fonction de paramètres qui ne sont pas seulement esthétiques ou émotionnels mais dans lesquels le savoir, la connaissance et l'analyse rationnelle sont prépondérants afin d'éviter tout a priori personnel ou partisan.

En d'autres termes, on conserve non pour pétrifier mais pour consolider le changement, lui donner ses assises dans un monde qui se *liquéfie* chaque jour davantage selon la belle formule de Zygmunt Baumann²; pour donner une plus grande cohérence à la fluctuation qui est la nature-même du mouvement temporel.

C'est une tâche difficile, toujours, mais essentielle, qui procède de *choix* dont les critères ne peuvent pas être prédéterminés sous peine de réduire le patrimoine soit à un ex-voto caricatural, soit à un instrument au service des préjugés politiques, nationalistes ou ethniques, comme cela se passe bien trop souvent. Car le préjugé qui exclut le choix, immobilise l'histoire et fige la conservation dans le conservatisme.

«À chaque époque, écrivait Walter Benjamin, il faut tenter de *refaire* la conquête

de la tradition, contre le conformisme qui est en train de la neutraliser»³. Il s'agit donc moins d'assujettir l'ancien que de le revivifier dans la contemporanéité du glissement entre le passé et le futur. Faire mémoire comme on fait école, dans le renouvellement. Or, comme on sait depuis Marc Augé⁴, il n'y a pas de mémoire sans une pensée de l'oubli.

«On est ce que l'on retient, mais on est également ce à quoi on renonce» précise Patrick Boucheron⁵.

Transmettre, transformer

Enfin, plus prosaïquement, rappelons qu'à moins d'être réduit au seul plaisir passiste d'un collectionnisme stérile, la raison d'être fondamentale de la conservation du patrimoine n'est autre que la *transmission* de notre héritage à nos descendants. Or, de même que la transmission d'un héritage familial suppose toujours une *action* qui lui donne un nouveau statut, et donc le modifie (acte notarié, prélèvement fiscal, répartition pré-mortem, etc.), la transmission du patrimoine bâti collectif entraîne nécessairement un ensemble d'*actions* sur lui (mesures de conservation, réparations, restauration, rénovation, conversion, altérations, etc.), actions par lesquelles l'héritage sera *transformé* en legs.

Dès lors, si la *rupture de la continuité historique* prônée par l'idéologie moderniste-progressiste du XX^e siècle a créé les plus dramatiques aliénations sociales et urbaines de l'histoire, son blocage dans des formes patrimoniales définitivement gelées n'est guère plus fécond puisqu'il relève de cette sclérose de la pensée qui se manifeste aujourd'hui triomphalement dans notre époque de régression philosophique⁶ et de libéralisme utilitariste.

La pérennité n'est pas l'aboutissement. La persistance n'est pas la fixité. Encore une fois, c'est bien de *continuité* qu'il doit s'agir, non d'interruption, car c'est dans le tressage, sans cesse renouvelé, de ce fil *non coupé* que réside toute la subtilité du rapport des sociétés contemporaines avec leur histoire et avec la constante régénération de leur environnement, non dans le rejet, et pas davantage dans l'immobilisme.

Bernard Zumthor

¹ Cf. l'étymologie de «monument».

² Zygmunt Baumann, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, essai, Le Rouergue/Chambon, Rodez, 2004.

³ Walter Benjamin, *Sur le concept d'histoire*, Petite Bibliothèque Payot, Payot & Rivages, Paris, 2013.

⁴ Marc Augé, *Les formes de l'oubli*, Manuels Payot, Payot & Rivages, Paris, 1998.

⁵ Patrick Boucheron, *Léonard et Machiavel*, Verdier, Paris, 2008, p. 39.

⁶ Heinrich Gieselberger (dir.), *L'Age de la régression*, Premier Parallèle, Paris, 2017.

Densité et patrimoine, un défi qualitatif?

suite de la première page

Inscrire le patrimoine dans une dynamique de projet

Il s'agit de faire évoluer le ressenti du mot «densité», en lui donnant un sens plus proactif sur la question de la quantité et plus associatif: «La rue est bien une communauté de contacts directs, le quartier une communauté de connaissances et la ville une communauté de contacts intellectuels» (Alison et Peter Smithson, 1953). Il est important de distinguer «densité et densité»¹⁰, et de clarifier les différentes qualités attendues dans la ville, les quartiers, ou les franges de la périphérie urbaine. Il n'y a pas de densité «tout court», mais il est nécessaire d'en débattre en distinguant des catégories de densité, comme celle du bâti (morphologie urbaine), des interactions sociales (espaces publics et équipements), celle des fonctions (mixité et modes de déplacement) ou encore celle visant l'économie des sols. C'est donc bien sur une combinaison et un équilibre entre le désirable et le possible, pour reprendre le propos de Bernard Zumthor (voir ci-contre), qu'il faut s'entendre pour définir cette *continuité* entre le bâti existant et la transformation ou l'ajout. Dans l'exemple, certes contrasté, des Tours de Carouge du XX^e siècle avec la composition urbaine du XVIII^e siècle du Vieux Carouge, la densité y est identique (1.2). On retrouve aussi dans les cités satellites modernes de Georges Addor à Meyrin ou au Lignon (1.5) une densité proche de celle du quartier de Saint-Jean ou du square Montchoisy (1.8), avec des formes urbaines différentes¹¹.

Transversalité

La planification, les plans de quartier, l'ensemble d'une rue ou un édifice, tous constituent alors des «objets d'architecture». Aussi la problématique du nombre de logements entre en corrélation avec l'organisation spatiale du lieu. Elle nécessite d'instaurer une sorte de «négociation qualitative» entre site et programme, au sens où l'entend André Corboz¹². L'autre problématique préoccupante réside dans l'emboîtement des échelles. C'est

peut-être ce qui manque à Genève, une transversalité prospective qui devrait s'instaurer entre urbanisme, patrimoine, paysage et architecture, entre espace public et mobilité, ou encore entre mixité et sociabilité. Ce croisement des regards, ou cette alliance des disciplines est essentiel si l'on postule pour un développement à la recherche de nouveaux équilibres, une durabilité de la «ville» à l'instar de la ville historique. Mais cela ne suffira pas... le débat reste ici entièrement ouvert!

Marcellin Barthassat

¹ Le 3 mars 2013, la population suisse s'est prononcée en faveur de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Cette révision de laLAT est une réponse à l'initiative du paysage «Plus de place pour l'homme et la nature» dont Patrimoine suisse fut l'un des promoteurs. Elle prévoyait un moratoire de vingt ans sur tout déclassement des espaces naturels et agricoles, et postulait une réserve de zones constructibles capable d'absorber une croissance de 2 millions d'habitants en Suisse.

² Soumise à la votation le 9 février 2014, l'initiative «contre l'immigration de masse» est acceptée par 50,34% des votants.

³ Bernardo Secchi, *La ville des riches et la ville des pauvres*, éditions MétisPresses, Genève, 2014.

⁴ Projet de territoire suisse, élaboré par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) du DETEC.

⁵ Thomas Sieverts dans *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, éditions Parenthèses, Marseille, 2004.

⁶ Voir *Alerte* n° 140, été 2017, bilan après dix ans d'application de la loi de surélévation.

⁷ François Loyer, préface de *Architecture et patrimoine du XX^e siècle en France* de Bernard Toullet, éditions du Patrimoine, Paris, 1999.

⁸ La région transfrontalière s'étend sur plus de 2000 km² et atteint le million d'habitants. Les surfaces urbanisées ne représentent que 15% des territoires réunis du Grand Genève.

⁹ Le marché du logement devrait avoir au moins 1.5% de taux de vacance (disponibles à la location ou à la vente). La crise actuelle du logement touche durement les ménages et l'économie, plombant ainsi la vitalité du canton.

¹⁰ Margrit Hugentobler, chercheuse au Wohnforum de l'École polytechnique fédérale de Zurich, voir *Bulletin NIKÉ* sur «Densité», n° 4 et 6/2016.

¹¹ *Indicateurs morphologiques pour l'aménagement du canton de Genève*, éditions DTP et EAUG/CETAT, 1986.

¹² André Corboz, «Bâtiments anciens et fonctions actuelles», publié dans *WerkBauen* n° 11/1975.

Genève-Annecy : des étudiants d'ici étudient le patrimoine de là-bas

L'exposition d'architecture intitulée « Confort à tous les étages », ainsi que la publication éponyme, sont le fruit d'une collaboration entre les Archives municipales d'Annecy, les Archives départementales de la Haute-Savoie, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Haute-Savoie ainsi que l'Université de Genève et traitent du logement collectif de la fin du XIX^e siècle à nos jours, à Annecy (pour l'exposition) et dans toute la Haute-Savoie (dans le livre).

Dix-sept étudiants de Master en histoire de l'art, encadrés par la professeure Leïla el-Wakil et la soussignée, ont participé à l'aventure, dans le cadre d'un séminaire nommé « Atelier de réflexion théorique et de recherche empirique ». Chaque étudiant s'est vu confier l'étude de deux immeubles de logement, datant du XIX^e ou du XX^e siècle. Pour la plupart d'entre eux, ce fut une première plongée dans les archives, et pour tous, la première confrontation aux permis de construire et aux plans d'époque ! En plus de l'analyse de ces sources primaires, les jeunes chercheurs sont allés étudier leurs objets sur le terrain, visitant très souvent les halls d'entrée et les cages d'escalier et parfois l'intérieur des appartements. Ils ont, dans un second temps, contextualisé ces immeubles de logements dans un cadre géographique, historique et artistique. Le résultat de leur labeur s'exprime dans les 34 notices, disponibles en grand format à tout visiteur de l'exposition, et huit étudiants ont eu la chance de voir une de leur notice publiée dans le livre.

L'exposition se déploie sur un plateau de 200 m² et permet de suivre la chronologie de l'habitat collectif annécien, qu'il soit social ou privé, grâce à la présentation de 35 immeubles et de 25 architectes, dont certains, à l'instar de Louis Sprungli, sont genevois. Au centre de l'exposition, trône une reconstitution d'un salon des années 1930 et au verso se dévoile une cuisine toute droit sortie des années 1950. La scénographie fait la part belle à une multitude de médiums différents ; ainsi se côtoient des photographies anciennes et actuelles, de véritables plans, des lettres et autres documents administratifs, des vidéos et des maquettes. Le bureau d'un architecte a été intégralement offert aux Archives municipales qui ont choisi de le rendre visible : sa table de travail, son matériel, ses équerres, ses crayons, offrent ainsi une immersion intéressante pour le visiteur.



Le bureau de l'architecte Louis Sprungli, avec au fond, une photographie projetée du bureau de Maurice Novarina.

Genève et Annecy ne sont éloignées que de 40 kilomètres et pourtant leur patrimoine bâti et leur développement territorial sont différents, comme ont pu le constater les dix-sept étudiants, prenant ainsi la mesure des caractéristiques locales et nationales, induites par la frontière géographique et politique.

Au-delà du patrimoine transfrontalier, la visite de l'exposition et la lecture du livre y

relatif – bien que traitant de façon plus large le même sujet, l'étendant d'Annecy à toute la Haute-Savoie – offre l'opportunité de (re)découvrir le large éventail stylistique de ces immeubles d'habitation : du néo-classicisme tardif au post-moderne, en passant par l'Art nouveau, le style Paquebot, ou encore le régionalisme et évidemment le Modernisme.

Pauline Nerfin

Exposition : jusqu'au 28 décembre 2018

Lieu : Service des Archives municipales
3, rue du 27^e BCA. lun-ven, 9h-12h et 13h-17h
Entrée gratuite, tél. +33 4 50 33 87 79

Livre : Hélène Maurin (dir.), *Confort à tous les étages. Le logement collectif en Haute-Savoie de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, SilvanaEditoriale, Milan, 2017, 192 pages.

Lectures

Inégalités urbaines. Du projet utopique au développement durable

Sous la direction de Panos Mantziaras, Isabelle Milbert et Paola Viganò
MetisPresses, Genève, 2017,
collection vuesDensemble Essais, 336 pages

Chacune [des cités] est multiple et non pas une [...] ; elle renferme au moins deux cités ennemies l'une de l'autre : celle des pauvres et celle des riches.
Platon, *La République*, Livre IV.

L'art de bâtir les villes est une discipline du pouvoir.
Introduction de Panos Mantziaras

Basée sur les communications faites dans le cadre de la *Deuxième Journée d'étude Bernardo Secchi* qui s'est tenue le 27 septembre 2016, cette publication incarne une étape majeure dans le renouvellement (incontournable autant qu'inéluctable) de notre démarche urbanistique.

Quant au parrain de cette manifestation, Bernardo Secchi (1934-2014), architecte et urbaniste italien, il a notamment travaillé avec Paola Viganò sur le Grand Paris et la métro-

pole de l'après-Kyoto. Il est l'auteur de publications qui ont fait date sur le plan de l'analyse urbaine. Alors que *La ville des riches et la ville des pauvres* se penche sur le creusement des inégalités sociales, qu'il considère comme un défi majeur du XXI^e siècle, *La ville poreuse* (le terme de porosité devant être compris comme une métaphore) s'inscrit dans une conception renouvelée de la mobilité, sert à penser l'adaptabilité et la stratification des tissus, des eaux, de la végétation et des dynamiques de la nature.

Sur le plan international, Marwan Zoueïn aborde la problématique d'une intervention dans un « interstice » du tissu de Beyrouth localisé dans le voisinage du port. Quant à Aysegül Cankat, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, elle analyse les riches spatialités des quartiers informels d'Istanbul, tandis que Sabine Chardonnet Dramaillacq, enseignante-chercheuse à l'ENSA Paris-Malaquais, étudie dans la région de la Campanie la « ville illicite », considérée comme une réalité non standard de tissus en ruine, mais toujours habités.

Au niveau suisse, Elena Cogato Lanza, dans son introduction, analyse la situation qui prévaut dans notre pays, caractérisée notamment par « une croissance subie qui ne rime pas avec développement, un processus urbain qui engendre stimulation et créativité, mais aussi souffrance et déchirures », telle que la décrit

Charles Beer, ancien travailleur social et conseiller d'État socialiste dans *Ce que cache le Grand Genève*, publié en 2013.

À Genève, les responsables de la réhabilitation participative du quartier des Libellules à Vernier, Marko Bandler, Thierry Apothéloz et Michel Burgisser, détaillent ce projet participatif ambitieux réalisé en étroite collaboration avec la Fondation Émile Dupont, propriétaire des bâtiments, et dans le cadre d'une mobilisation exceptionnelle des habitants. Cette démarche a suscité un intérêt majeur sur le plan suisse, qui lui a valu la visite de la présidente de la Confédération en juin 2014.

Dans sa communication, intitulée « Essor urbain et équilibre planétaire : le sens d'une inversion », l'architecte et urbaniste Marcellin Barthassat, dans la continuité de la réflexion d'André Corboz, souligne la nécessité d'une « analyse active » pour comprendre la complexité du phénomène urbain, d'une lecture « du territoire comme palimpseste », d'un imaginaire du projet territorial comme producteur de connaissances. Parmi les « chemins possibles », la ville devrait emprunter les itinéraires suivants :

- projeter dans le territoire de la mémoire ;
- inscrire l'échelle humaine dans la notion de « seuil » ;
- générer de la mixité sociale dans la diversité des fonctions urbaines.

Il convient de louer l'intérêt tant méthodologique que social et urbain de la démarche empruntée dans le cadre de ce colloque, tout en relevant l'évolution de la pratique-même d'urbanisme. De la simple application de règles en matière de distance et de gabarit, telle que l'a connue l'époque haussmannienne et qui a perduré sans grande évolution jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle, que ce soit dans le cadre de l'ORL, l'Institut de l'aménagement local, régional et national de l'EPFZ, fondé dans les années 1960 seulement, ou des institutions analogues, on est passé à une prise en compte de toute l'épaisseur des tissus, tant bâtis que naturels, mais également des êtres humains qui y vivent. Ajoutons que les premières évolutions sont nées dans les années 1970, lors de la prise en compte de la protection du patrimoine par la Confédération dans le cadre de l'inventaire ISOS des sites bâtis à protéger en Suisse ou de celui des sites naturels à protéger, en réponse à l'évolution de la législation fédérale (LPN, RS 451 et LPN, art. 5).

Espérons de tout cœur que cette réflexion de plus en plus riche et sophistiquée trouve le plus rapidement possible une application dans la pratique qui, comme d'habitude, résiste au nom de la rationalité, des contraintes économiques et des impératifs politiques.

Jean-Pierre Lewerer



À la découverte de la vallée de Conches, terre gothique et baroque (5-6 mai 2018)

Après plusieurs excursions dans la partie francophone du Valais, Patrimoine suisse Genève vous propose un voyage dans la partie germanophone de ce canton. La vallée de Conches est chargée d'histoire et est à l'origine de l'entrée du Valais dans le réseau fédéral, suite au pacte d'alliance conclu avec les Waldstätten dès 1351.

L'église Saint-Romain, sur la colline de **Rarogne**, est le premier ouvrage et le chef-d'œuvre de l'ingénieur, architecte, maçon, tailleur de pierres et sculpteur Ulrich Ruffiner, *Walser* natif de Prismell en Valsesia, d'origine haut-valaisanne et «re-naturalisé» patriote valaisan de Rarogne. Il remanie une forteresse médiévale ruinée en nef d'église et l'augmente d'un chœur polygonal et d'un clocher en style gothique flamboyant germanique (1512-1518). Un Jugement dernier monumental (1512), peinture murale de Hans Rinischer, partenaire de Ruffiner sur maints chantiers, enrichit l'ensemble. La tombe du grand poète Rainer Maria Rilke, au pied sud de l'église, est devenue l'objet de pèlerinages culturels.

Le Bas-Conches (Untergoms)

Aujourd'hui à l'écart des voies de communication, **Ernen** a longtemps rivalisé avec Münster comme chef-lieu du Dizain, devenu district de Conches. Il est la patrie de figures dominantes du Valais à la fin du Moyen Âge comme l'évêque puis cardinal Mathieu Schiner (†1522) et le capitaine Georges Supersaxo (Jörg uff der Fluhe). Aujourd'hui Ernen a perdu son importance politique, mais a en revanche conservé un patrimoine architectural et artistique hors du commun : une église prestigieuse au chœur et au clocher de Ruffiner (1510-1518), dotée d'un mobilier gothique tardif et baroque de belle qualité, l'hôtel du Conseil de Dizain (1750-1762), des maisons patriciennes de format imposant, en construction mixte mi-maçonnerie mi-bois, certaines décorées de pein-

tures figurées comme la Maison de Tell évoquant l'histoire du héros helvétique mythique (1578), et celle des Jost-Sigristen aménagée en musée local; ainsi qu'une variété de dépendances rurales, greniers, raccards et granges-écuries, témoins de la vie locale de jadis.

La suite du trajet emmène le visiteur, après un accès tortueux entre Naters et Ernen plutôt inhospitalier, au large et doux berceau du Haut-Conches, de Selkingen à Ulrichen.

Le Haut-Conches (Obergomms)

Patrie de nombreux artistes et artisans de l'ère baroque (e.a. peintres, sculpteurs, facteurs d'orgues, fondeurs de cloches), le Haut-Conches est, sur le plan patrimonial, particulièrement bien doté, même s'il faut accorder une place spéciale au village de **Reckingen** avec son église rococo aux décor et mobilier en accord avec l'architecture (1743-1748), ses maisons mi-maçonnerie mi-bois parmi les plus imposantes de la région ou encore sa scierie, son moulin, son grenier remanié en habitat et son ancienne fonderie. **Münster** offre aussi une palette de bâtiments remarquables. En premier lieu l'église récemment restaurée, qui fait l'objet de fouilles archéologiques, avec sa nef baroque à la voûte en panneaux de bois peints et des autels secondaires de belle facture, mais surtout le chœur gothique tardif et l'un des plus beaux retables gothiques conservés en Suisse, sculpté, doré, polychromé et peint par Jakob Keller en 1509. D'autres églises et chapelles rappellent, dans le village et à proximité, le rôle primordial de la vallée de Conches dans le maintien de la foi catholique romaine en Valais, contre les progrès de la réforme protestante dans les villes.

Evelyn Riedener

La feuille de préinscription au voyage est jointe à l'envoi de ce numéro d'Alerte. Le programme plus détaillé parviendra aux personnes inscrites mi-avril.



Ernen. (En page 1: chapelle de la Sainte-Famille à Mühlebach, 1676).



Emmanuel Foëx

Destruction-reconstruction au Grand-Lancy

Dans *Alerte* n° 140, nous avons fait part de nos inquiétudes concernant la destruction de diverses anciennes maisons du village du Grand-Lancy, dans le peu de tissu historique encore existant, remplacées par des constructions modernes à l'architecture et aux gabarits contestables.

Au 53 de la route du Grand-Lancy, c'est maintenant chose faite. Le problème, c'est que le vieux village de Lancy, à part quelques bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire, n'est pas ou que peu protégé. Un projet de plan de site ayant été refusé en son temps par la commune, seule une petite partie du village, soit l'alignement de maisons situées sur la droite de la montée du Grand-Lancy, avant la place du Château, se trouve en zone 4B protégée, ce qui n'est qu'une protection très partielle. Tout le mas de maisons auquel

appartenait la maison Guillermin désormais détruite, avec son escalier et sa galerie extérieurs typiques, n'est pas protégé et même le café Zinette, pour l'instant préservé, n'est pas à l'abri! Pour le cas qui nous préoccupe, les propriétaires, issus de vieilles familles lancéennes, ont désiré faire fructifier leur bien et ont remplacé la vieille maison de village par un immeuble de plusieurs logements, avec garage souterrain. La logique du sacro-saint droit du propriétaire et de la densification a prévalu, au détriment de la protection du patrimoine. Le bâtiment, évalué comme peu intéressant, a été démoli sans prendre en compte le fait qu'il appartenait à un ensemble qu'au moins il ne dénaturait pas!

Deux anciens Lancéens :

Michel Brun et Isabelle Brunier

Visites de printemps

- **SAMEDI 24 MARS**: Excursion en Isère. Abbatiale romane de Saint-Chef, halles de Crémieux et plateau de Larina
- **SAMEDI 21 AVRIL**: « Onex, un patrimoine à (re)découvrir »
- **SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MAI**: excursion de 2 jours dans la vallée de Conches (voir ci-contre)

Pour tous renseignements, veuillez contacter le secrétariat aux heures de bureau 022 786 70 50 ou à info@patrimoinegeneve.ch

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

alerte

Paraît 4 x l'an
Editeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Ont collaboré à ce numéro
Marcellin Barthassat, Michel Brun, Isabelle Brunier, Emmanuel Foëx, Jean-Pierre Lewerer, Pauline Nerfin, Evelyn Riedener, Bernard Zumthor

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2018, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : été 2018
Délai rédactionnel : 16.4.2018



vient de paraître

Je commande _____ ex.
au prix de CHF 10.-
(port non compris)

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

Je m'abonne à alerte

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3